

Lettre CGT Pierre Fabre – n°57 – Juillet 2014

la
cgt

LABORATOIRES
PIERRE FABRE

Ensemble pour être plus fort !



EDITO

Aujourd'hui nommé pour prendre le relais de Lionel Pastre, je poursuivrais le travail important d'information, de mobilisation et de défense des salariés mis en place par la CGT Pierre Fabre. Entré dans le groupe en 1987, j'ai eu la chance de partager sur les différents sites qui m'ont accueilli, le quotidien de certains d'entre vous.

Les nombreuses interrogations, qui planent actuellement sur notre groupe, sont le reflet de l'entrée de notre entreprise dans une période importante de changement, d'adaptation ou de rationalisation.

La tâche qui nous attend dans les prochains mois reste donc essentielle et indispensable au maintien des valeurs de notre groupe.

Toujours ouverts au dialogue social, nous sommes aujourd'hui en attente d'une véritable orientation pour notre industrie, très attentifs au traitement subit par notre population itinérante, inquiets pour l'avenir de notre recherche, préoccupés par l'emploi en France, et enfin, impatients d'aborder l'accord traitant de la « pénibilité professionnelle », qui répondra, nous l'espérons, non seulement au volet prévention, mais aussi à ceux de la reconnaissance et de la réparation.

Denis Barbera (Gaillac), délégué syndical central de la CGT Pierre Fabre



LIONEL...

Après 12 années de bons et loyaux services en tant que Délégué Syndical Central au sein de la CGT Pierre Fabre, Lionel Pastre (Péraudel) est appelé à occuper d'autres responsabilités syndicales régionales pour la CGT.

Lionel a été à l'initiative et moteur dans la prise en compte de l'avis de tous les syndiqués. Une page se tourne, nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

Bonne route !

Avenant à l'Accord égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Cet avenant a été signé par les 4 organisations syndicales représentatives.

Une ouverture a été acceptée par la Direction : rémunération de 3 jours enfant malade (non fractionnable en demi-journée) à prendre jusqu'aux 3 ans de l'enfant en cas de maladie constatée par certificat médical. Il s'agit de 3 jours pour 3 ans et non 3 jours par an jusqu'aux 3 ans !

Notre objectif, c'est que la Direction accepte la prise en compte des 3 journées enfant malade, tous les ans et

jusqu'aux 18 ans de l'enfant. Nous espérons également que les inégalités qui persistent entre les hommes et les femmes continuent à se réduire.



Accords en cours de négociation

Actuellement, il y a en cours :



➤ Accord Handicap

➤ Accord Carrières syndicales



A venir :

➤ Primes de restauration

Nous y tenons particulièrement pour compenser les pertes financières conséquentes pour les salariés qui ont perdu les tickets restaurant

Feuille de route R&D

Les salariés sont dans l'attente et dans l'inquiétude des mesures prises à l'issue de l'analyse des questionnaires. D'autant plus qu'à Péraudel, un poste de cadre chercheur en cours de recrutement vient d'être gelé. La raison : manque d'argent en R&D.

Mais d'autres postes en R&D ont été maintenus.

Les jours de Péraudel et de la recherche neuro sont-ils comptés ?

Travail de nuit – 1^{er} mai 2014

Sur certains sites de production, pour le travail posté de nuit du 30 avril à cheval sur le 1^{er} mai, la Direction a décidé d'imposer la pause d'une demi-journée de RTT sans en avoir informé préalablement ni les salariés concernés ni les instances représentatives du personnel.

Nous ne sommes pas d'accord sur la perte de ce ½ RTT ni sur la façon de faire de la Direction.

2015 : Appel à candidatures

Comme nous vous le rappelons à chaque lettre, les élections des représentants du personnel approchent.

Représentativité = expression des salarié(e)s

Ces élections permettront de désigner les élus au Comité d'Entreprise, les Délégués du Personnel et de déterminer la représentativité de chaque organisation syndicale (en fonction des résultats obtenus sur les postes titulaires au comité d'entreprise), **et cela dès le 1er tour.**

Nous rappelons qu'au 1er tour, seules les organisations syndicales peuvent présenter des listes de candidats à la direction.

Nous invitons tous les volontaires et même les indécis à nous contacter pour se présenter sur les listes CGT.



Pour mettre fin à la perte de notre pouvoir d'achat et des avantages acquis, pour défendre nos intérêts et mettre en place un véritable dialogue social dans l'entreprise, **il est temps de passer du stade de spectateur ou de victime à celui d'acteur.**

Pour ce faire, prenez part à la vie de l'entreprise en vous présentant aux élections.

C'est grâce à l'implication de chacun que les choses s'amélioreront.

**Plus nous serons nombreux,
plus nous aurons de poids.**

POURQUOI CHOISIR DE SE PRESENTER SUR LES LISTES CGT ?

parce que la présence, la force et la représentativité de la CGT passent par le nombre de sièges occupés dans les Instances Représentatives du Personnel.

CONTACT CGT (secrétaires) :

Frédéric Fabre fredd.fabre@hotmail.fr 06 08 26 76 05

Sandrine Boyer boyersan@free.fr 06 66 22 71 93

N'oubliez pas notre site internet : <http://www.cgtpierrefabre.fr>

Vous avez la possibilité de vous inscrire à notre newsletter avec votre adresse mail personnelle pour recevoir en avant-première les infos.

Sur notre site, des infos plus détaillées sur les sujets que nous abordons dans « la lettre de la CGT »